

COMMUNIQUE DE PRESSE

Connaître les émissions de micropolluants des stations d'épuration : un appel à projets de 4 M€ pour accompagner les collectivités

Le nouvel appel à projets de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est ouvert jusqu'au 30 juin 2018 aux collectivités qui réalisent des campagnes de recherche et réduction des substances dangereuses pour l'eau (RSDE). Des premières campagnes de recherche ont été réalisées en 2011-2012 et financées à hauteur de 1,3 million par l'agence de l'eau.

Doté de 4 millions d'euros, l'appel à projets a pour objectif de mieux connaître les émissions de micropolluants des stations d'épuration d'une capacité supérieure à 10 000 équivalents habitants. Cela représente 370 stations dans les bassins Rhône-Méditerranée et Corse. L'ensemble du processus épuratoire est concerné, y compris les micropolluants stockés dans les boues. Les maîtres d'ouvrages des stations d'épuration et les entreprises privées dans le cadre d'une concession de travaux peuvent candidater.

En termes de délais, les analyses sont à conduire en 2018 et devront débuter au plus tard le 30 juin 2018. Il est prévu 6 analyses/an en entrée et en sortie de station pour une centaine de micropolluants (110 substances en entrée et 91 en sortie). L'agence de l'eau pourra financer des prestations de prélèvement par un organisme tiers, la location d'un matériel de prélèvement compatible avec l'analyse des micropolluants et les prestations d'analyse de l'eau et des boues par un laboratoire extérieur. **Les projets retenus pourront bénéficier d'un taux d'aides maximal de 70%.**

> Analyser pour mieux traiter les eaux usées

L'agence de l'eau a accompagné les premières campagnes d'analyses (2011-2012) de recherche et réduction des substances dangereuses pour l'eau (RSDE) en station d'épuration (soit 215 ouvrages pour 1,3 million d'euros d'aide).

Les résultats de ces campagnes ont orienté les opérations collectives contractuelles, territoriales ou sectorielles mises en place par l'agence pour réduire les pollutions toxiques des agglomérations émanant d'activités économiques présentes sur leur territoire. Aujourd'hui, les opérations collectives couvrent près de 60% de la capacité épuratoire des stations visées par RSDE.

Les informations et les dossiers sont téléchargeables sur www.eaurmc.fr/rsde

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr - @SauvonsLeau

L'agence de l'eau est un établissement public de l'État sous tutelle du ministère de l'environnement, dédié à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières et protéger la biodiversité aquatique. L'agence de l'eau emploie 370 personnes et dispose d'un budget annuel d'environ 500 millions d'euros.

Contacts presse

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini : 06 33 03 76 24 valerie.santini@eaurmc.fr
Agence Plus2sens – Laurence Nicolas et Stéphanie Bonnamour – 04 37 24 02 58 - laurence@plus2sens.com